



COMMUNE D'ICOGNE

Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne

Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09

www.icogne.ch



AVIS TENNIS



Nous informons les adeptes du tennis que le court est ouvert.
Les tarifs pour la saison 2014 sont les suivants :

Domiciliés	Prix abonnement	Prix horaire
Famille	Chf. 150.—	Chf. --.—
Couples mariés	Chf. 150.—	Chf. 12.—
Adultes	Chf. 80.—	Chf. 12.—
Jeunes (16-20 ans)	Chf. 40.—	Chf. 6.—
Enfants	Chf. 20.—	Chf. 3.—
Invités (personnes jouant avec un abonné)		
Invités Adultes		Chf. 6.—
Invités Jeunes (16-20 ans)		Chf. 3.—
Invités Enfants		Chf. 1.50
Non domiciliés	Prix abonnement	Prix horaire
Famille	Chf. 300.—	Chf. --.—
Couples mariés	Chf. 250.—	Chf. 16.—
Adultes (dès 16 ans)	Chf. 120.—	Chf. 16.—
Enfants (moins de 16 ans)	Chf. 40.—	Chf. 12.—
Invités (personnes jouant avec un abonné)		
Invités Adultes (dès 16 ans)		Chf. 8.—
Invités Enfants (moins de 16 ans)		Chf. 6.—

Les abonnements sont en vente au Secrétariat communal, durant les heures d'ouverture du bureau, du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30.

La gestion des clefs et de l'encaissement pour les tarifs à l'heure est confiée au Café d'Icogne.



COMMUNE D'ICOGNE

Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne

Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09

www.icogne.ch



AVIS BADMINTON



Nous informons les adeptes de badminton que le court est ouvert.

Les tarifs pour la saison 2014 sont les suivants :

Domiciliés	Prix abonnement	Prix horaire	Abonnement avec le tennis : supplément
Adultes	Chf. 50.—	Chf. 5.—	Chf. 20.—
Jeunes (16-20 ans)	Chf. 30.—	Chf. 3.—	Chf. 10.—
Enfants	Chf. 20.—	Chf. 2.—	Gratuit
Non domiciliés	Prix abonnement	Prix horaire	Abonnement avec le tennis : supplément
Adultes	Chf. 100.—	Chf. 10.—	Chf. 20.—
Jeunes (16-20 ans)	Chf. 50.—	Chf. 5.—	Chf. 10.—
Enfants	Chf. 30.—	Chf. 3.—	Gratuit

Les abonnements sont en vente au Secrétariat communal, durant les heures d'ouverture du bureau, du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30.

La gestion des clefs et de l'encaissement pour les tarifs à l'heure ainsi que le prêt du matériel de badminton sont confiés au Café d'Icogne.

L'Administration communale

Icogne, le 29 avril 2014